

## 408A RUBBER RENUÉ™

# Fiche de Données de Sécurité

## Section 1 : Identification

### Identificateur de Produit et Autres Moyens d'Identification

**Identificateur de Produit :** 408A Rubber Renué™

**Autre Moyens d'Identification :** Non disponible

**N° de Pièces Connexes :** 408A-125ML, 408A-250ML, 408A-1L

### Usage Recommandé et Restrictions d'Utilisation du Produit Chimique

**Usage :** Régénérateur rajeunissant de caoutchouc

**Usage contre-indiqué :** Non disponible

### Données Relatives au Fabricant ou Fournisseur

#### Fabricant

MG Chemicals  
1210 Corporate Drive  
Burlington, Ontario L7L 5R6  
CANADA

MG Chemicals (Siège social)  
9347-193 Street  
Surrey, British Columbia V4N 4E7  
CANADA

**Téléphone** +1-800-340-0772

**FAX** +1-800-340-0773

**COURRIEL** [support@mgchemicals.com](mailto:support@mgchemicals.com)

**WEB** [www.mgchemicals.com](http://www.mgchemicals.com)

**Téléphone** +1-905-331-1396

**FAX** +1-905-331-2682

**COURRIEL** [info@mgchemicals.com](mailto:info@mgchemicals.com)

**COURRIEL (Personne Compétente) :** [fds@mgchemicals.com](mailto:fds@mgchemicals.com)

### Numéro de Téléphone en Cas d'Urgence

**Pour les incidents avec des matériaux dangereux SEULEMENT** (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)

USA ou CANADA—Appeler Verisk 3E au **+1-866-519-4752** or **+1-760-476-3962**

(Code d'accès : 335388)

**Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses;** 24 h/24, 7 j/7




CANADA—Appeler CANUTEC à frais virer au **+1-613-996-6666** ou par cellulaire **\*666**

**408A RUBBER RENUE™**
**Section 2 : Identification des Dangers**
**Classification des Matériaux Chimiques Dangereux**
**Catégories SGH**

Critère	Catégorie	Mention	Symbole
Danger par Aspiration	1	Danger	Santé
Cancérogénicité	2	Attention	Santé
Toxicité pour Organes Cibles Expositions Répétées	2	Attention	Santé
Liquide Inflammable	3	Attention	Flamme
Irritation Cutanée	2	Attention	Exclamation
Irritation Oculaire	2	Attention	Exclamation
Toxicité pour Organes Cibles Exposition Unique	3	Attention	Exclamation
Dangers pour le Milieu Aquatique Chronique	3	Aucune	Aucun

*Note* : Le degré de gravité est classé de 1 (la plus haute gravité) jusqu'à 5 (la plus basse gravité) à l'intérieur de chaque classe de danger, qui est contraire aux conventions HMIS et NFPA. La catégorie à l'intérieur d'une classe de danger ne permet pas de comparaison relative aux autres classes.

**Éléments d'Étiquette**

Mention	<b>DANGER</b>
Symboles	Mention de Danger
	H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires H351 : Susceptible de provoquer le cancer H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes (oreille interne, foie) à la suite d'expositions répétées ou d'exposition prolongée
	H226 : Liquide et vapeur inflammables
	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H315 : Provoque une irritation cutanée H335 : Peut irriter les voies respiratoires H336 : Peut provoquer somnolence ou des vertiges

*Suite de section sur la page suivante*

**408A RUBBER RENUE™***Continuation...*

<b>Symboles</b>	<b>Mention de Danger</b>
<i>Aucun symbole</i>	H412 : Nocif pour les organismes aquatiques ; entraîne des effets néfastes à long terme
<b>Prévention</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P102	Tenir hors portées des enfants.
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260	Ne pas respirer les vapeurs, brouillards et aérosols.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nue et tout autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P241	Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P264	Se laver soigneusement les mains après manipulation.
P280	Porter des gants de protections, des vêtements de protection et des équipements de protection des yeux.
<b>Intervention</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P370 + P378	En cas d'incendie : Utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, de l'eau pulvérisée, ou de la mousse pour l'extinction.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P301 + P310, P331	EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir.

*Suite de section sur la page suivante*

**408A RUBBER RENUE™**
*Continuation...*

<b>Intervention</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P303 + P361 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau ou se doucher.
P332 + P313	En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.
P337 + P313	Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P314	Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise.
<b>Stockage</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P403 + P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
<b>Élimination</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P501	Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

**Dangers Non Classifiés Ailleurs**

<b>Autres Critères</b>	<b>Mention de Danger / Conseils de Prudence</b>	<b>Mention</b>	<b>Symboles</b>
Dessèchement Cutané	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.	Sans objet	Sans objet

**408A RUBBER RENUE™****Section 3 : Composition/Information sur les Ingrédients**

No. CAS	Nom Chimique	%(poids)
1330-20-7	xylène (mélange d'isomères)	60-68%
100-41-4	éthylbenzène	17-26%
119-36-8	salicylate de méthyle	15%

**Section 4 : Premiers Soins**

*Condition d'Exposition*      *Code SGH : Conseils de Prudence*

<b>EN CAS D'INGESTION</b>	P301 + P310, P331, P308 + P313
<b>Symptômes Immédiat</b>	<i>nausée, faiblesse, maux de tête, douleurs abdominales, étourdissement, somnolence</i>
<b>Intervention</b>	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir.  EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
<b>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux)</b>	P303 + P361 + P352, P332 + P313, P363, P308 + P313
<b>Symptômes Immédiat</b>	<i>peau sèche, rougeur, irritation</i>
<b>Intervention</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau ou se doucher.  En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.  Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
<b>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX</b>	P305 + P351 + P338, P337 + P313
<b>Symptômes Immédiat</b>	<i>rougeur, irritation sévère, douleur</i>
<b>Intervention</b>	Rincer avec précaution avec de l'eau pendant au moins 20 minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.  Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

*Suite de section sur la page suivante*

**408A RUBBER RENUE™****EN CAS D'INHALATION**

P304 + P340, P312, P308 + P313

**Symptômes Immédiat***nausée, faiblesse, maux de tête, douleurs abdominales, étourdissement, somnolence, irritation respiratoire***Intervention**

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de malaise : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

**Section 5 : Mesures à Prendre en Cas d'Incendie****Moyens d'extinctions**

En cas d'incendie : Utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, de la mousse résistant à l'alcool, ou de l'eau pulvérisée pour éteindre.

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants.

**Danger Spécifiques**

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler dans les zones basses. Les vapeurs peuvent se propager sur de longues distances et s'enflammer à une source d'ignition, qui peut provoquer un retour de flamme ou une explosion.

Empêcher les eaux d'extinctions de pénétrer dans les égouts ou cours d'eau.

**Produits de Combustion**Produit des oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>).**Pompier**

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.

**408A RUBBER RENUÉ™****Section 6 : Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentel**

<b>Protection Individuelle</b>	Voir l'équipement de protection individuelle dans la Section 8.
<b>Précautions à Prendre pour l'Intervention</b>	Enlever ou tenir à l'écart toutes sources de températures extrêmes ou d'ignition. Ne pas respirer les vapeurs, brouillards ou aérosols.
<b>Précautions pour l'Environnement</b>	Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher le déversement dans les égouts et les cours d'eau.
<b>Méthode de Confinement</b>	Confiner avec un absorbant inerte et non inflammable (tel que de la terre, du sable, ou du vermiculite).
<b>Méthode de Nettoyage</b>	Collecter le liquide dans un contenant chimiquement résistant et scellable. Saupoudrer du matériel absorbant inerte sur le déversement et balayer dans le contenant. Laver la région du déversement avec de l'eau et du savon pour enlever les dernières traces de résidu.  <b>RECOMMANDATION</b> : Utiliser un récipient à déchet en acier inoxydable ou en acier au carbone.
<b>Méthode d'Élimination</b>	Éliminer le contenu selon les conseils dans la Section 13.

**Section 7 : Manutention et Stockage**

<b>Prévention</b>	Tenir hors de portée des enfants.  Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nue et tout autre source d'ignition. Ne pas fumer.  Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  Ne pas respirer les vapeurs, brouillards et aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
<b>Manutention</b>	Porter des gants de protections et des équipements de protection des yeux.  Se laver soigneusement les mains après manipulation.  Éviter le rejet dans l'environnement.

*Suite de section sur la page suivante*

**408A RUBBER RENUE™**

**Stockage** Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
Garder sous clef.

**Section 8 : Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle****Substances Ayant des Limites d'Expositions Professionnelle**

Nom chimique	Pays/Provinces	Limite d'Exposition Admissible (PEL)	Limite d'Exposition à Court Terme (LECT)
xylène (mélange d'isomères)	ACGIH	100 ppm	150 ppm
	U.S.A. OSHA PEL	100 ppm	150 ppm
	Canada AB	100 ppm	150 ppm
	Canada BC	100 ppm	150 ppm
	Canada ON	100 ppm	150 ppm
	Canada QC	100 ppm	150 ppm
éthylbenzène	ACGIH	100 ppm	Non établi
	U.S.A. OSHA PEL	100 ppm	125 ppm
	Canada AB	100 ppm	125 ppm
	Canada BC	20 ppm	Non établi
	Canada ON	100 ppm	125 ppm
	Canada QC	100 ppm	125 ppm

*Note* : Les ingrédients sont énumérés par ordre décroissant de poids (de plus au moins). Les limites d'exposition d'ACGIH<sup>1</sup>, d'OSHA, et des provinces canadiennes furent consultées. Les limites de la base de données RTECS<sup>2</sup> et des FDS des fournisseurs furent également consultées. Les limites d'exposition à court terme (LECT) sont généralement pour 15 min et limites à long terme d'exposition admissible (PEL) pour 8 h.

**Paramètres de Contrôles**

**Ventilation** Maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition en milieu de travail [LEMT].

**Equipment de Protection Individuelle**

**Protection des yeux** Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes monocoques de sécurité appropriées.

**RECOMMANDATION** : Veiller à ce que les lunettes ont des écrans latéraux de protection.

*Suite de section sur la page suivante*



## 408A RUBBER RENUE™

<b>Protection de la Peau</b>	<p>Pour des contacts prolongés, porter des gants en alcool polyvinyle, en caoutchouc butyle ou d'autres gants résistant aux produits chimiques.</p> <p>Pour des contacts occasionnels, porter des gants de nitrile ou d'autres gants jetables résistant aux produits chimiques.</p>
<b>Protection Respiratoire</b>	<p>Pour surexposition jusqu'à 10 x LEMT de brouillards, vapeurs et fumées, porter un respirateur comme un demi-masque respiratoire avec cartouches pour vapeurs organiques.</p> <p>Au-dessus de 10 x LEMT, utilisez un appareil respiratoire à pression positive avec à alimentation d'air ou un appareil respiratoire autonome.</p> <p><b>RECOMMANDATION :</b> Consulter un détaillant ou fabricant pour vous assurer que la cartouche du masque faciale ou demi-masque est conforme aux normes NIOSH (É.-U.) pour ingrédient répertorié dans la Section 3. L'appareil devrait être ajusté pour l'employer par un expert. Assurer-vous que les cartouches soient sellées dans un sac en plastique lorsqu'elles ne sont pas utilisées.</p>

### Hygiène Préventives

Lavez vos mains soigneusement après l'usage du produit.

**408A RUBBER RENUE™**
**Section 9 : Propriétés Physiques et Chimiques**

<b>État Physique</b>	Liquide	<b>Limite Inférieure d'Inflammabilité</b>	1%
<b>Apparence</b>	Transparent, tinte orange	<b>Limite Supérieure d'Inflammabilité</b>	7%
<b>Odeur</b>	Aromatique	<b>Pression de Vapeur @ 20 °C</b>	9.5 hPa [7.1 mmHg]
<b>Seuil d'Odeur</b>	Non disponible	<b>Densité de Vapeur</b>	>2 (Air = 1)
<b>pH</b>	Non disponible	<b>Densité Relative @25 °C</b>	0.91
<b>Point de Fusion/ Point de Congélation</b>	Non disponible	<b>Solubilité Dans l'Eau</b>	Immiscible
<b>Point Initial d'Ébullition</b>	≥137 °C [≥279 °F]	<b>Coefficient de Partage n-octanol/eau</b>	Non disponible
<b>Point d'Éclair <sup>a)</sup></b>	27°C [81 °F]	<b>Température d'Auto-inflammation</b>	Non disponible
<b>Taux d'Évaporation</b>	Non disponible	<b>Température de Décomposition</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Sans objet	<b>Viscosité @40 °C</b>	<20.5 mm <sup>2</sup> /s

a) Valeur coupelle fermée

**Section 10 : Stabilité et Réactivité**

<b>Réactivité</b>	Non disponible
<b>Stabilité chimique</b>	Stable sous les conditions de température et de pression normale
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter les flammes nues, les étincelles, les autres sources d'ignition et les substances incompatibles.
<b>Matériaux Incompatibles</b>	oxydants forts, bases fortes
<b>Polymérisation</b>	Ne se produira pas
<b>Produits de Décomposition</b>	Ne se décompose pas sous des conditions normales. Pour les produits de décompositions thermiques, voir les produits de combustion dans la Section 5.

**408A RUBBER RENUE™****Section 11 : Données Toxicologiques****Sommaire des Symptômes par Voies d'Exposition**

<b>Yeux</b>	Provoque de la rougeur, irritation sévère, et douleur.
<b>Peau</b>	Provoque de la peau sèche, rougeur, irritation.
<b>Inhalation</b>	Peut provoquer une toux, des maux de gorge, une nausée, des maux de tête, de l'étourdissement et de la somnolence. Une surexposition grave peut mener à une perte de conscience.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une nausée, une faiblesse, ou des maux de tête (Voir aussi les symptômes pour l'inhalation).
<b>Chronique</b>	L'exposition prolongée et répétée peut causer l'assèchement, le craquage, ainsi que le dégraissage de la peau.  L'exposition répétée ou à long terme peut être cancérigène pour l'homme selon des études par inhalation sur rats.  L'exposition à long terme avec une co-exposition à des bruits forts peut entraîner une perte auditive.

**Toxicité Aiguë (Concentrations et Doses Létales)**

<b>Nom Chimique</b>	<b>DL50 oral</b>	<b>DL50 dermique</b>	<b>CL50 inhalation</b>
xylène (mélange d'isomères)	4 350 mg/kg Rat	>1 700 mg/kg Lapin	5 000 ppm 4 h Rat
éthylbenzène	3 500 mg/kg Rat	>5 000 mg/kg Lapin	35 500 mg/m <sup>3</sup> 2h Souris
salicylate de méthyle	887 mg/kg Rabbit	>5 000 mg/kg Rat <sup>a)</sup>	Not available

*Note* : Les limites toxicologiques de la base de données RTECS<sup>2</sup> et d'ECHA furent consultées.  
Les données des FDS des fournisseurs furent aussi consultées.

a) Selon la Fiche de Données de Sécurité de Sigma-Aldrich version 4.2, Date : 02/20/2013

*Suite de section sur la page suivante*

**408A RUBBER RENUÉ™****Autre Effets Toxiques****Corrosion/irritation de la peau**

Provoque une irritation cutanée selon des tests Draize sur des animaux.

**Lésions/irritation des yeux**

Provoque une sévère irritation oculaire. Des études sur des lapins indiquent un effet conjonctival (rougeur) qui est complètement réversible pendant une période de sept jours.

**Sensibilisation respiratoire et de la peau**

(risque de réactions allergiques)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité**

(risque de cancer)

**Éthylbenzène [No. CAS 100-41-4]**

C.I.R.C Groupe 2B : L'agent est peut-être cancérogène pour l'homme

ACGIH A3 : Cancérogène confirmé pour les animaux avec effets inconnues pour l'homme.

CA Prop. 65 (California Proposition 65) : Répertoire comme carcinogène

NTP (National Toxicology Program) : Non répertorié

**Mutagénicité** (risque d'effet génétique héréditaire)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction** (risque de stérilité ou d'effet sur les fonctions reproductives)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Tératogénicité** (risque pour la malformation des fœtus)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxique pour certains organes cibles — exposition unique**

L'inhalation du mélange d'isomères de xylène peut affecter le système nerveux central par inhalation provoquant de l'étourdissement et de la somnolence. Peut irriter les voies respiratoires.

**Toxique pour certains organes cibles — exposition répétées**

L'exposition répétée ou à long terme au p-xylène et éthylbenzène avec une co-exposition à des bruits forts peut entraîner une perte auditive (dégradation cochléaire) selon des études par inhalation sur des rats.

**Danger d'aspiration**

Le mélange est classifié comme danger d'aspiration de catégorie 1.

**408A RUBBER RENUE™****Section 12 : Données Écologiques**

Les classifications écologiques sont basées sur les critères du Code IMDG/SGH en conjonction avec les données d'écotoxicités de nos fournisseurs, de la base de données enregistrées de l'agence européenne pour les produits chimiques (<http://echa.europa.eu>), et d'autres sources fiables.

Le mélange d'isomères de xylène a une toxicité aiguë pour milieu aquatique de catégorie 2 avec un CL50 96 h minimale de 2.5 mg/L pour *Oncorhynchus mykiss* (truite arc).

L'éthylbenzène a une toxicité aiguë pour milieu aquatique de catégorie 2 avec un CL50 96 h minimale de 4.2 mg/L pour *Oncorhynchus mykiss* (truite arc) ; CE50 48 h de 2.5 mg/L pour *Daphnia magna* (Puce d'eau).

Le salicylate de méthyle n'est pas classable pour le milieu aquatique par manque de donnée.

**Écotoxicité Aiguë**

Voir l'écotoxicité chronique

**Écotoxicité Chronique**

Catégorie 3

Nocif pour les organismes aquatiques ; entraîne des effets néfastes à long terme.

**Biodégradation**

Facilement biodégradable. Le produit est volatil et peu soluble dans l'eau. Dans l'eau et le sol, il est biodégradable en par des mécanismes aérobies et anaérobies. La photooxydation dans l'atmosphère prend typiquement entre 0.5 à 1.5 jours.

**Autres Effets**

Contenu de Composé Organique Volatile (COV) actuel selon les autorités Américaines (EPA) et Canadiennes (LCPE).

Composé Organique Volatile (COV) actuel = 100% [908 g/L]

**Section 13 : Données sur l'Élimination**

Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

## 408A RUBBER RENUE™

### Section 14 : Information Relatives au Transport

#### Voie Terrestre

**Référez aux Règlements TMD** (Règlementation Canadienne sur le Transport des Marchandises Dangereuses) et **É.-U. US DOT 49 CFR** (Parties 100 à 185).

Tailles de 5 L ou moins  
408A-125ML, 408A-250ML, 408A-1L  
**Quantité Limitée**



#### Voie Aérienne

**Référez aux Règlements sur le Transport des Marchandises Dangereuses de l'ICAO-IATA.**

Tailles de 5 L ou moins  
408A-125ML, 408A-250ML, 408A-1L  
**Quantité Limitée**  
Qté Net Max/Pqt  
= 10 L



Tailles jusqu'à 60 L (passager), 220 L (fret)  
*À TITRE DE RÉFÉRENCE SEULEMENT*  
**Numéro UN** : UN1307  
**Appellation Réglementaire** : XYLÈNES  
**Classe** : 3  
**Groupe d'Emballage** : III  
**Polluant Marin** : Non



#### Voie Maritime

**Référez au Règlement IMDG.**

Tailles de 5 L ou moins  
408A-125ML, 408A-250ML, 408A-1L  
**Quantité Limitée**



Tailles supérieures à 5 L  
*À TITRE DE RÉFÉRENCE SEULEMENT*  
**Numéro UN** : UN1307  
**Appellation Réglementaire** : XYLÈNES  
**Classe** : 3  
**Groupe d'Emballage** : III  
**Polluant Marin** : Non



**Note : L'expéditeur qui manutentionne, demande le transport, ou transporte des marchandises dangereuses doit être correctement formé et certifié.**

**408A RUBBER RENUE™****Section 15 : Information sur la Réglementation****Canada****Liste Intérieure des Substances (LIS) / Liste Extérieure des Substances (LES)**

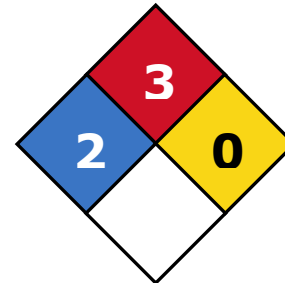
Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS.

**Loi sur les Produits Dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3)**

La fiche de données et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2015.

**USA****Autres Classifications****Codes® HMIS**

<b>SANTÉ :</b>	<b>*</b>	<b>2</b>
<b>INFLAMMABILITÉ :</b>		<b>3</b>
<b>RISQUE PHYSIQUE :</b>		<b>0</b>
<b>PROTECTION PERSONELLE :</b>		

**CODES 704 NFPA®**

*Légende pour le niveau de risque HMIS et NFPA :*

0 (Minime ou non-existant) ; 1 (Léger) ; 2 (Modérer) ; 3 (Sérieux) ; 4 (Sévère)

**CAA** (Clean Air Act, USA)

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 1.

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 2.

Ce produit contient de l'éthylbenzène et des xylènes qui sont répertoriées comme des polluants atmosphériques dangereux.

*Suite de section sur la page suivante*

**408A RUBBER RENUE™****EPCRA** (Emergency Planning and Community Right to Know Act, USA, 40 CFR 372.45)

Ce produit contient de l'éthylbenzène (No. CAS 100-41-4 ; quantité rapportable = 1 000 lb) et des xylènes (No. CAS 1330-20-7 ; quantité rapportable = 100 lb) qui sont assujetties aux exigences de déclaration de la section « 313 Title III of the SARA of 1986 and 40 CFR part 372 ».

**TSCA** (Toxic Substances Control Act of 1976, USA)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

**California Proposition 65** (Ingrédients chimiques reconnus pour leurs effets cancérigènes ou toxicité reproductive, révision Sept 2, 2011, É.-U.).

Ce produit contient du éthylbenzène, qui est répertorié comme une substance cancérigène.

**Europe****RoHS** (Restriction of Hazardous Substances Directive)

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), ou de polybromobiphényles (PBDE), et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

**WEEE** (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette réglementation.

**Section 16 : Autres Informations**

**Préparé par le** Département des Affaires Réglementaires

**Date de Révision** 26 février 2020

**Annule et Remplace** 28 juin 2016

**Changement Effectué** : Révision des numéros de téléphone en cas d'urgence.

**Références**

1) ACGIH 2017 TLVs and BEIs: Based on the documentation of the threshold limit values for chemical substances and physical agents & biological exposure indices, American Conference of Governmental of Industrial Hygienist Cincinnati, OH (2013).

2) Toutes les données toxicologiques furent vérifiées contre le registre de données sur la toxicité RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances®), MDL Information Systems, Inc.

*Suite de section sur la page suivante*



**408A RUBBER RENUE™****Abréviations**

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (USA)
C.I.R.C	Centre International de Recherche sur le Cancer (en anglais = IARC)
CL50	Concentration Létal 50% (en anglais = LC50)
CLmin	Concentration Létal Mininal <i>Publiée</i> (en anglais = LCLo)
COV	Composés Organiques Volatils (en anglais = VOC)
CTmin	Concentration Toxique Minimale <i>Publiée</i> (en anglais = TCLo)
CE50	Concentration effective médiane (en anglais = EC50)
FDS	Fiche de Données de Sécurité
DL50	Dose Létal 50% (en anglais = LD50)
MPT	Moyenne Pondérée sur le Temps (en anglais = TWA)
NTP	National Toxicology Program (en français = Programme de Toxicologie National)
LEMT	Limite d'exposition en milieu de travail (en anglais = OEL)
LECT	Limite d'Exposition à Court Terme (en anglais = STEL)
PEL	Limite d'Exposition Admissible
SGH	Système Général Harmonisé de Classification et d'Étiquetages des Produits Chimiques (en anglais = GHS )
NTP	National Toxicology Program

**Questions Techniques** Contacter nous avec toutes questions, suggestion d'amélioration, ou problèmes avec ce produit. Des notes d'application, instructions, et FAQ se trouve à [www.mgchemicals.com](http://www.mgchemicals.com).

Courriel : [support@mgchemicals.com](mailto:support@mgchemicals.com)

Téléphone : 1-905-331-1396

**Adresses**

*Fabrication & Support*

1210 Corporate Drive  
Burlington, Ontario, Canada  
L7L 5R6

*Siège Social*

9347-193rd Street  
Surrey, British Columbia, Canada  
V4N 4E7

**Désistement**

Cette fiche de données de sécurité est offerte à titre d'information. M.G. Chemicals, Inc. croit que l'information qu'elle contient est correcte et basée sur des sources fiables, mais ne prétend pas être exhaustif ou sans erreur. C'est la responsabilité de l'utilisateur de vérifier toute information semblant suspecte ou un doute peut exister. L'utilisateur final assume toute la responsabilité pour l'utilisation et la manutention du produit de façon conforme aux règlements locales, régionales, nationales, ou internationales qui s'applique.